

NALCO 7330 MYXOBACTÉRICIDE

**POUR LES EAUX DE PROCÉDÉ DE REFROIDISSEMENT ET INDUSTRIEL AINSI
QUE POUR LES PASTEURISATEURS DE BRASSERIE**

MYXOBACTÉRICIDE

PRODUIT CHIMIQUE POUR LE CONTRÔLE MICROBIOLOGIQUE

SOLUTION

COMMERCIAL

AVERTISSEMENT

CORROSIF

**AVERTISSEMENT – CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION: 17338

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE:

5-chloro-2-méthyle-4-isothiazoline-3-one 1,1%

2-méthyl-4-isothiazolin-3-one 0,4%

Contenu Net:

Nalco Canada ULC

1055 Truman Street, PO Box 5002

Burlington ON, Canada L7R 3Y9

905 632-8791

TÉLÉPHONER EN CAS D'URGENCE

CANADA 1-800-463-3216 (24 HEURES)

CANUTEC : 1-613-996-6666 (24 HEURES)MODE D'EMPLOI:

Pour les utilisations indiqués plus bas, ce produit peut être utilisé dans les usines alimentaires et d'autres secteurs industriels.

SYSTÈMES DE RECIRCULATION D'EAU DE PROCÉDÉ ET DE REFROIDISSEMENT ET D'EAU PROCÉDÉ INDUSTRIEL

Pour le contrôle des microorganismes, utiliser sous forme de dose massive de 100 à 150 mg/L (ppm) de Nalco 7330 Myxobactéricide une ou deux fois par semaine. Répéter au besoin pour atteindre les résultats voulus. Une fois le contrôle établi, utiliser sous forme de dose massive entre 35 et 100 mg/L (ppm) de Nalco 7330 Myxobactéricide une fois par semaine selon le volume du système pour maintenir le contrôle. Ne pas mélanger le produit concentré avec des agents oxydants puissants. Ne pas utiliser dans les réserves d'eau potable.

PASTEURISATEURS DE BRASSERIE

Pour le contrôle des bactéries, des algues et des champignons, ajouter ce produit à un endroit dans le système où l'on peut être sûr qu'il se mélangera uniformément. Après l'usage de ce produit, employer un cycle de rinçage complet avec de l'eau potable.

DOSE INITIALE: Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter 148 à 883 ppm de ce produit (1,48 à 8,83 kg ou 1,45 L à 8,65 L de ce produit par 10 tonnes d'eau dans le système). Répéter le traitement jusqu'à ce que le contrôle soit obtenu.

DOSE SUBSÉQUENTE: Après avoir atteint le contrôle, appliquer 35 à 219 ppm de ce produit (0,35 à 2,19 kg ou 0,343 à 2,15 L pour 10 tonnes d'eau) chaque semaine ou selon le besoin pour maintenir le contrôle. Les systèmes fortement encrassés devraient être nettoyés avant le traitement initial.

FLUIDES POUR LE TRAVAIL DES MÉTAUX.

Pour le contrôle contre la prolifération des microorganismes les dosages typiques de Nalco 7330 Myxobactéricide varient entre 100 et 200 ppm. Nalco 7330 Myxobactéricide doit être introduit dans l'installation principale de stockage des fluides de coupe au moyen d'un système d'alimentation de biocide approuvé par Nalco.

PRÉCAUTIONS:

AVERTISSEMENT. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. CORROSIF. CORROSIF POUR LES YEUX ET CAUSE DES BRÛLURES À LA PEAU. SUSCEPTIBLE D'ENTRAÎNER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE. SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL. PEUT ÊTRE NOCIF SI INHALÉ. PEUT ÊTRE MORTEL SI INGÉRÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter la respiration des vapeurs et des brouillards de produit. Se laver la peau à fond au savon et à l'eau après les manipulations. Enlever les vêtements souillés et les laver séparément avant de les réutiliser. Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques, un appareil de protection respiratoire à masque complet approuvé par le NIOSH, et un tablier résistant aux produits chimiques pendant le mélange/chargement, le nettoyage et les réparations. Éviter d'utiliser le produit dans un espace restreint. Empêcher la contamination des aliments.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX:

Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faudrait prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit. Ne pas jeter les effluents traités là où ils risquent d'être drainés dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les cours d'eau publics. Ne pas contaminer l'eau par le nettoyage de l'équipement ou par l'élimination des déchets. Ce produit doit être employé strictement selon les indications de cette l'étiquette.

ENTREPOSAGE:

Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour les humains ou pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination. La mise en décharge à ciel ouvert est interdite. Ne pas réutiliser les contenants vides s'ils sont en plastique.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec la peau ou les vêtements enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Le produit non dilué pur peut être mortel si ingéré. Faire boire beaucoup d'eau à la victime et communiquer avec un médecin ou un centre antipoison. REMARQUE À L'INTENTION DU MÉDECIN: La possibilité de dommages aux muqueuses peut contre-indiquer le recours à un lavage gastrique. Il peut être nécessaire de prendre les mesures appropriées contre un choc circulatoire, une dépression respiratoire et les convulsions.

ÉLIMINATION:

Pour le système Porta-Feed: 1. Fermer la buse. 2. Prendre les dispositions nécessaires pour le retour des contenants Porta-Feed.

Pour tout autre contenant: 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. 3. Rendre le contenant inutilisable. 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

No du lot:

Appellation Réglementaire: LIQUIDE CORROSIF, ACIDE, ORGANIQUE, N.S.A.
(ISOTHIAZOLINONE MICROBICIDE), Classe 8, ONU3265, PGII